

Quotidien

Grippe : se faire vacciner sans tarder

Cette année, plusieurs virus grippaux cohabitent, les virus saisonniers et le nouveau virus A/H1N1. Deux vaccins différents permettent de les combattre. Comme il est recommandé de respecter un délai de trois semaines entre les deux vaccinations, les personnes fragiles et celles âgées de plus de 65 ans doivent se faire vacciner le plus tôt possible contre la grippe saisonnière.

4

Foin des sangles, place au « Sécüriballe »

L'insécurité liée au transport des balles de foin peut s'avérer dramatique. Le Gaec Landrain a mis au point avec le soutien de la MSA Marne-Ardenne-Meuse une ingénieuse alternative au sanglage, le « Sécüriballe » Reportage.

6



Territoires

Les Assises nationales des hôpitaux locaux en Isère

Les professionnels de l'hôpital local réunis à la Tour du Pin pour les XVII^e Assises de l'hôpital local ont affiché un optimisme raisonné pour l'avenir de cette structure. Une prise en charge de la douleur coordonnée peut être une opportunité afin de conforter leur rôle. Échos.

9

ENJEUX

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010

Présentation des grandes lignes de l'avant-projet de loi et de l'avis rendu par le Conseil central d'administration de la CCMSA.

14

Dossier

Crises agricoles

16

Aider à passer le cap

Interview de Gérard Pelhate, président de la MSA : « À l'écoute des difficultés »

18

Les aides financières : un mécanisme complexe.

20

Des solutions au cas par cas :

un accompagnement personnalisé.

21

Hérault : « Agir ensemble » avec les viticulteurs.

23

Prendre du recul face aux difficultés.

29



Spécial élections

Renouvellement des élus MSA en janvier 2010

Pour préparer ce rendez-vous, pages spéciales tout au long de l'année. **30**

Rencontres

Les femmes actives dans l'agriculture



On compte 582.000 femmes actives sur les exploitations agricoles début 2008. Elles y sont chefs

d'exploitation, coexploitantes dans le cadre de sociétés, conjointes actives sur l'exploitation ou salariées de la production agricole. Zoom sur ces profils contrastés. **32**

Événement

« Fêtes L'Abour »

Durant trois jours, en Haute-Saône, s'est tenue la finale nationale du championnat de France de labour organisée par les Jeunes Agriculteurs.



Partenaire de l'événement, la MSA de Franche-Comté a contribué à son succès en proposant diverses animations. Retour en images. **35**

Le SPACE 2009

Le stand de la MSA, animé par les Fédérations d'Armorique et des Portes de Bretagne, attirait plus spécialement cette année l'attention sur les risques en salle de traite et sur les zoonoses. Portfolio. **37**

Chacun s'accorde pour reconnaître aujourd'hui qu'un des facteurs de résistance de l'économie française face à la crise internationale réside dans un système de protection sociale jouant un rôle d'amortisseur maintenant des garanties sociales quand les difficultés économiques perdurent. Ce constat vaut certes notamment pour l'agriculture. Toutefois l'adversité de la conjoncture générale se double, pour ce secteur, de problèmes spécifiques qui affectent un peu plus les situations individuelles. Certaines orientations de production sont aujourd'hui directement confrontées aux conséquences des baisses des prix des matières premières. D'autres ont à faire face à des problèmes de nature plus structurelle

La protection sociale, facteur de résistance à la crise

liés aux coûts de production ou à des modes d'organisation insuffisamment adaptés aux contextes des marchés. Dans tous les cas, les producteurs comme les salariés se tournent naturellement vers les organismes de nature professionnelle dont ils ont été à l'origine de la création, afin qu'ils les aident à traverser des temps difficiles. La Mutualité sociale agricole veut être au rendez-vous de leurs attentes. Elle contribue de façon volontariste aux côtés des pouvoirs publics aux allègements de cotisations sociales qui permettent aux trésoreries des exploitations de « respirer ». Mais la raison d'être de la MSA réside surtout dans l'accompagnement qu'elle est capable d'apporter à ceux qui sont fragilisés dans leur activité professionnelle. Pour cela elle mobilise ses 27.000 élus qui, en proximité avec ceux qui subissent les difficultés, sont à même de leur apporter écoute, réconfort et de relayer leur situation auprès des caisses de MSA, ainsi que dans les instances agricoles ou sociales au sein desquelles ils siègent. En collaboration avec les équipes de terrain, ils apportent également une assistance pour effectuer toutes les démarches nécessaires afin de passer le mauvais cap.

L'approche unifiée de la protection sociale pratiquée en MSA ne se satisfait pas d'une action purement administrative et désincarnée. Notre régime est constitué de femmes et d'hommes engagés sur leurs territoires qui s'investissent personnellement dans l'amélioration du service aux assurés sociaux. Dans les caisses de MSA, comme dans les CDOA, dans de multiples commissions locales, et dès demain dans les Agences régionales de santé, les élus et avec eux les collaborateurs de l'institution œuvrent à préparer demain.



© S. Cambon/CC/MSA, semi(cc) Image(s)

François Gin

Directeur général de la MSA